

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SECTEUR 2 DU MARDI 07 MAI 2019 MAISON DE VOISINAGE

Etaient présents : M. le Maire - Président des Conseils de quartiers

M. Longupée - Adjoint au Maire -Vice Président des Conseil de Quartiers

Mme Mouttou - désignée par le Conseil Municipal pour siéger au conseil de quartier secteur 2

Mme Figères-désignée par le Conseil Municipal pour siéger au conseil de quartier secteur 2

24 Coignériens (iennes) du secteur 2

INTRODUCTION : Rappel de la rencontre avec FH en ce qui concerne le stationnement aux abords des ACACIAS. Le bailleur est ouvert au dialogue, l'objectif de la ville étant d'obtenir 380 places de stationnement. M. le Maire a rappelé toute sa détermination.

Des travaux sont programmés cet été à l'Ecole Bouvet avec en particulier la réfection de la cour.

Un espace jeunes (18-25 ans) et un city stade seront inaugurés prochainement dans ce secteur (fin aout)

Cadre des conseils de quartier: Programmés jusqu'en juin, les conseils de quartier ont un budget participatif de 30 k€ au global pour 2019. Tous les sujets peuvent être abordés.

| objet | descriptif | demandes | intervention des pdt et vice pdt |
|---|--|--|--|
| Près du city stade est il prévu des barbecues à l'instar de certaines villes ? | Un moyen d'éviter les barbecues "sauvages" | Création d'un espace barbecue près du city stade | Des barbecues pourront être installés non pas aux abords du city stade mais près du théâtre. En effet, il est possible de prévoir des aménagements dans cet espace. Projet 2020-2021 |
| Stationnement gênant : Allée du Moissonneur ...on constate des stationnements dangereux | Aux intersections des axes circulants et des axes secondaires, tels les allées du village, les véhicules stationnés trop près des croisements réduisent la visibilité. Des véhicules stationnent sur des zones dangereuses ou bien bloquent le passage des autres voitures. De même, il manque des places de stationnement. Sans compter que des places sont occupées par des voitures épaves. | Marquer les places de stationnements dans la globalité du secteur, avec un marquage particulier sur les espaces dangereux (marquage en jaune des zones de virages). Il est rappelé qu'il existe un service gratuit pour le ramassage des épaves. | Face à ces situations constatées, par exemple à l'intersection Moissonneur - Attelage, des marquages au sol seront faits pour signaler les interdictions de stationner. La Police Municipale veillera ensuite au respect de cette signalisation. Les règles de stationnement doivent être respectées, tout stationnement dangereux, y compris sur les trottoirs des axes principaux doit être interdit. En ce qui concerne les voitures ventouses il est rappelé qu'il existe un service gratuit pour le ramassage des épaves. |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>Devenir du silo au sein de la résidence des Acacias et quid des places de stationnement</p> | <p>Problème de stationnement aux abords des ACACIAS et quid de l'action de FH.</p> | <p>démolition du silo et création de places de stationnement.</p> | <p>M. le Maire a rencontré France Habitation, en se montrant très ferme quant au déficit criant de places de stationnement suite, notamment, à la fermeture du silo. Lors de cette rencontre, la direction de FH s'est dite favorable pour produire 380 places, outre la démolition du silo. In fine cela se traduirait par la réorganisation du stationnement au sein et aux abords de la résidence des Acacias. Nous attendons d'ici juin un retour de FH sur ce dossier sur la base d'un protocole (qui précisera le dépôt par FH du PC pour la destruction du silo). Le Maire s'est dit très optimiste pour un accord ferme avec FH. Cependant en cas de non réponse, il a été rappelé que la ville ira devant les tribunaux. Pour rappel, en mars dernier, la ville a mis en demeure FH de réaliser les places de stationnement.</p> |
| <p>Résidence les ACACIAS et environs (avenue du Bois..)</p> | <p>Recrudescence de mini motos, quads qui roulent très vite souvent au cœur même de la résidence. Quid de la sécurité ?</p> | <p>plus de sécurité pour les habitants du secteur (les enfants et les familles).</p> | <p>Le Maire informe les participants que le Commissariat a d'ores et déjà été saisi pour mettre un terme à ces comportements à la fois incivils et dangereux. Nous attendons le retour du Commissariat en terme d'actions.</p> |
| <p>Problèmes de trottoirs près de l'école Bouvet et de vitesse des véhicules.</p> | <p>trottoirs dégradés et non aux normes PMR</p> | | <p>SQY va engager cet été des travaux près de l'école pour mettre aux normes PMR l'arrêt de Bus. Plus globalement s'agissant d'une compétence de SQY, ce dernier sera sollicité pour la réfection du trottoirs. En ce qui concerne les vitesses excessives, la Police municipale et nationale seront sollicitées.</p> |
| <p>Quid de l'enfouissement de la RN10</p> | <p>Où en est le projet ?</p> | | <p>La ville a rencontré la DIRIF en mars. D'ores et déjà l'Etat, la Région, et le département ont été saisis. La presse locale a relayé notre exigence !. Mais ce projet sera long à sortir de terre, peut être 12-15 ans. Mais il nous faut rester mobilisés. Un regret, la ville a perdu près de 20 ans.</p> |

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>En ce qui concerne la vie économique : y a-t-il un plan pour redévelopper le commerce de proximité et qu'en est il des zones vieillissantes ?</p> | | <p>Des zones d'activités vieillissantes et absence de commerces de proximité.</p> | <p>Le développement économique relève aujourd'hui de la compétence de SQY. Pour information, sur le secteur Pariwest une étude est lancée par SQY, avec Coignières et Maurepas, pour relancer ce secteur économique (nouvelles enseignes..). Le secteur de la gare est en mutation, ainsi la zone des Broderies sera revue pour une nouvelle organisation des commerces et le renouvellement peut-être des enseignes.</p> |
| <p>Avenue du Bois : problème avec les arbres</p> | <p>Dangerosité des branches, induisant des difficultés aux niveaux des placettes avec des branches parfois basses.</p> | | <p>Nous nous pencherons très vite sur le sujet. En premier lieu il sera fait un état du patrimoine arboré. Mais d'ores et déjà certains secteurs de la ville sont sous surveillance. Plus globalement un inventaire de la flore de Coignières sera réalisé. 65% du territoire de notre commune est en espace naturel ou agricole. Un moyen de nous préserver aussi des promoteurs !!!</p> |
| <p>Avenue du bois : problème de déjections canines</p> | <p>Des incivilités regrettables..</p> | <p>Sensibiliser les concitoyens au respect des lieux publics ou mettre à disposition des sacs</p> | <p>Mise à disposition de sacs de déjections qui sera généralisée. Le Maire rappelle qu'avec les marcheurs cueilleurs près de 2 tonnes de déchets ont été ramassés. Un rappel citoyen est à faire !!</p> |
| <p>Vol au cimetière</p> | <p>Vols, tombes dégradées..</p> | <p>Plus de sécurité</p> | <p>Des travaux vont être engagés pour l'extension du cimetière. Plus globalement sur la sécurité on peut imaginer l'installation de caméras sur le parking. Dans le cadre des travaux à venir, il est prévu l'installation d'une porte automatique pour la fermeture du lieu en soirée.</p> |

| | | | |
|--|--|-------------------------------|--|
| Présence des Gens du voyages | Quid des occupations illicites | | La ville a saisi SQY et l'Etat sur ce sujet. Aujourd'hui les GDV occupent des espaces privés (et non publics). Légalement seuls les propriétaires peuvent déposer plaintes. Nous les invitons systématiquement à le faire. |
| Problème des sentes et des passages piétons peu éclairés, peu sécurisés, peu de pistes cyclables.. | Sentes et éclairages insatisfaisants. Peu de pistes cyclables sur la ville.. | | Sur l'éclairage nous interpellons SQY qui a la compétence. Il est vrai que la réactivité de SQY malgré nos saisines n'est pas satisfaisante ! Dans le cadre du PLU nous incluons un meilleur partage des voies de circulation avec l'émergence d'un réseau de circulation douce. Pour les sentes, un point précis sera fait. |
| Allée des Vignerons | | Un sens interdit non respecté | Nous ferons le point sur ce sujet avec la PM. |
| Avenue de Maurepas, problème de visibilité de l'arrêt de bus 424 | Arrêt dangereux, qui obligent les utilisateurs à s'avancer sur la voie. | | Le transport est de compétence SQY. La ville va donc saisir la CASQY sur ce sujet pour mieux sécuriser l'accès. |
| Point concernant les écoliers, excentrés des établissements scolaires. | Problèmes de sécurité pour les enfants lors des journées d'école. | | Pour les élémentaires, nous proposerons dès la rentrée une navette scolaire pour amener nos jeunes écoliers éloignés des deux groupes scolaires. Pour les collégiens, la situation est similaire, mais s'agissant d'une compétence départementale nous prévoyons un temps d'échange avec le département très prochainement. |

PROCHAIN RENDEZ VOUS
LE 11 JUIN A 20H00

FIN DE LA REUNION A 22H10

le 07/05/2019
Le secrétaire de séance
Nom : BOILEAU
Prénom : Catherine